

COLLECTION " **S**CIENCES **H**UMAINES **G**ABONAISES "

Genèse des Classes Sociales au Gabon

par Laurent BIFFOT

Réalisé par le CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNOLOGIQUE (CENAREST) dans le cadre de l'INSTITUT DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (I.R.S.H.) Ministère de la Recherche Scientifique chargé de l'Environnement & de la Protection de la Nature).

Juin 1977

COLLECTION " **S**CIENCES **H**UMAINES **G**ABONAISES "

**GENÈSE DES CLASSES SOCIALES
AU GABON**

par Laurent BIFFOT

A Toi, ma mère, née Perrine ARONDO,
je dédie ces lignes en témoignage
de profonde & éternelle filialité
avant que les ombres de la mort
n'avouglent définitivement tes yeux
de maman !

DU MEME AUTEUR

- LA VIE MATRIMONIALE & PARAMATRIMONIALE (200 p.)
publié sous le titre : LES DEPENSES EXCEPTIONNELLES DANS LES BUDGETS DE MENAGE A POINTE-NOIRE EN 1958 (en collaboration avec R. DEVAUGES) Cahiers ORSTOM Sc. Hum. N° 3 1963, 300 p. ORSTOM PARIS
- FACTEURS D'INTEGRATION & DE DESINTEGRATION DU TRAVAILLEUR GABONAIS A SON ENTREPRISE Cahiers ORSTOM Sc. Hum. N° 1, 1963, 133 p. (N.B. 1ère édit. ronéo, 1961, 151 p. (Extraits traduits et commentés in READINGS IN AFRICAN PSYCHOLOGY FROM FRENCH LANGUAGE SOURCES par F.R. WICKERT, Michigan State University, 1967, pp. 139-149
- CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE & COMPREHENSION DES POPULATIONS RURALES DU NORD-EST DU GABON. ORSTOM Libreville, 237 p. ; thèse de doctorat d'Université, Rennes ; déc. 1964 (thèse de sociologie). (2è édition ronéotée, revue et corrigée, juin 1977)
- SITUATION ACTUELLE DE LA RECHERCHE AU GABON & ESSAI D'UNE DEONTOLOGIE DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE 50 p. (colloque UNESCO sur : la politique scientifique et l'administration de la recherche en Afrique. Yaoundé, Cameroun, juillet 1967)
- COMPORTEMENTS ET ATTITUDES DE LA JEUNESSE SCOLAIRE GABONAISE (thèse de psychologie de la vie sociale, doctorat de troisième cycle, 459 p. ORSTOM Libreville juin 1971)
- COMPTE RENDU DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES SUSCEPTIBLES D'INTERESSER SOCIOLOGUES & PSYCHO-SOCIOLOGUES EXERCEES AU GABON PAR DES ORGANISMES AUTRES QUE L'ORSTOM (analyse critique d'ouvrages) (ORSTOM, 1966, 65 p. ronéo)
- ARTICLES & COMMUNICATIONS SOCIOLOGIQUES 1962-1972, 219 p. CENAREST, Libreville ; collection "SCIENCES HUMAINES GABONAISES"

En préparation

- LES TRANSPORTS URBAINS ET INTER-URBAINS ET LEUR INCIDENCE SUR LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE DU GABON. (à paraître en décembre 1977)
- DE QUELQUES PRECURSEURS DE LA SOCIOLOGIE (à paraître début 1977)

S O M M A I R E

La stratification sociale est un phénomène social	p. 1
A - Le concept de phénomène social	1
B - Le fait social s'impose de l'extérieur aux individus	2
C - La notion de classe dans l'univers scolaire	5
D - La notion de classe dans l'univers social	6
E - Genèse de la stratification sociale, genèse des classes sociales. Aspect biologique	7
- Origine du vivant, origine des classes sociales	8
Le Gabon est-il actuellement stratifié en classes sociales ?	12
A - Stratification intra-familiale & intra-ethnique	14
B - Stratification inter-groupale & inter-ethnique	20
- A la découverte de la pérennité tendancielle de toute colonisation pacifique & des effets de celle-ci : la vassalisation du pygmée par le boungom	20
- 1er stade	24
- 2e stade	27
- 3e stade	29
- 4e stade	32
C - Restructuration des cadres sociaux & dialectique de la formation des classes sociales au Gabon	34
- En résumé	36
- Classes sociales (définitions ; essai de définition ; typologie des classes sociales au Gabon)	37
La classe détentrice des richesses ou moyens de production	43
Spécificité des classes sociales dans les pays en urgence de scolarisation	48-51

Ce travail est le résultat d'un cours fait à l'Ecole Nationale d'Administration en 1963-1964, à l'Université Nationale du Gabon en 1975-1976, d'un exposé fait à la "Conférence sous-régionale UNESCO sur le développement de la vie et des institutions rurales en Afrique Centrale" (Libreville, décembre 1969) et d'une conférence inaugurale des conférences de l'Ecole Nationale d'Administration dans le cadre de l'année académique 1976-1977

Documents de base : Nos travaux de terrain en 1960 sur le monde du travail au Gabon, en 1962 sur le monde scolaire avec interviews de parents, enseignants et 1767 élèves, sur le quartier prolétaire de Likouala-Mossaka en 1962, quartier qui brûla ensuite, - sur le monde rural en 1963, sur la jeunesse délinquante en 1972.

LA STRATIFICATION SOCIALE

EST

UN PHENOMENE SOCIAL

A - LE CONCEPT DE PHENOMENE SOCIAL

Qu'est-ce qu'un phénomène social (ou fait social) ?

Nous adopterons ici, par souci de clarté, la double définition de Durkheim : "Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure, ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles." (1)

Nous expliciterons et compléterons cette définition en disant, que, si nous considérons un groupe d'individus, le phénomène social le plus petit observable, la structure sociale la plus petite, - l'atome social, ainsi l'appelle Morene -, est le noyau de relations "qui s'est constitué autour de chaque individu, plus riche autour de certains, plus pauvre autour d'autres".

De cette définition il résulte que la notion de FAIT SOCIAL présente les trois caractères radicaux suivants :

- 1°/ une certaine généralisation au sein d'une société donnée ;
- 2°/ l'exercice d'une certaine contrainte extérieure sur l'individu ;
- 3°/ une existence bien sienne et, partant, une certaine résistance à toute déstructuration et restructuration, bref à tout changement.

X
X X

(1) cf. Les règles de la méthode sociologique

B - LE FAIT SOCIAL S'IMPOSE DE L'EXTERIEUR AUX INDIVIDUS

La définition donnée par Durkheim ne peut être pleinement comprise que si, sous-jacente à celle-ci, se profilent en filigrane les différentes étapes de la genèse du fait social.

Nous utiliserons à cet effet un exemple bien simple.

EXEMPLE. La société gabonaise a, de nos jours, l'habitude de se servir d'un couvert (cuiller, couteau, fourchette etc...). Un monsieur bien prestigieux organise un jour une réception à laquelle est invité le beau Libreville. Repas très apprécié tant par l'oeil que par l'odorat.

Le protocole, BIZARRE ce jour, veut que le repas se déroule sans cuiller ni couteau ni fourchette.

Surprise générale, puis étonnement heureux des uns, neutralité d'aucuns, indignation d'autres.

L'hôte, habile, parvient à se faire écouter. Il expose avec brio et persuasion toute l'esthétique, toute l'originalité de ce que, en l'occurrence, il appelle L'AUTHENTICITE ET LE NATIONALISME RECREES PAR SON GESTE. Il passe ensuite à l'acte. De ses doigts d'artiste il fait voir comment il convient de se servir : coi et décidé, il évoque la beauté gestuelle de ces agapes rituelles ancestrales que connurent, tout enfants, les adultes aujourd'hui quadragénaires, quinquagénaires (1).

Avec mansuétude et onction, il suggère que l'on veuille bien faire comme lui.

Une demi-heure après, tout le monde consomme et dialogue à l'envi.

Voilà un fait INSOLITE auquel a été soumise une "société" donnée, le beau Libreville. Il peut n'avoir qu'une existence éphémère : la durée dudit repas. Au sein de cette société, il n'a pas une certaine généralisation, une existence "sui generis" ; il n'a pas, de soi-même, un pouvoir de contrainte sur l'individu, sur chacun

(1) Nous pensons ici aux agapes de la circoncision notamment.

des invités du précité repas.

Si chacun des hôtes, si d'aucuns de ces derniers peut, peuvent parler de contrainte, celle-ci n'émane que du prestige et de l'honorabilité de l'inviteur, comme peut-être également de la délicatesse et discrétion des convives.

Le fait INSOLITE ici relaté peut intéresser au plus haut point sociologues et psychologues sociaux ; et, à ce titre, c'est un FAIT SOCIOLOGIQUE. Néanmoins, sa précarité d'existence, son éphémérité font que la sociologie lui refuse résolument le qualificatif SOCIAL.

EN RESUME, c'est un fait sociologique ; ce n'est pas un fait social.

Notre innovateur multiplie à grands frais et avec faste ce fait. Il finit, au fil du temps, par avoir des imitateurs et, quelques décades après, l'on constate que, au sein de cette société bourgeoise UNE HABITUDE s'est installée, qui se résume comme suit : les bonnes manières du beau monde gabonais EXIGENT que, à tout repas qui se veut sélect, l'on mange avec ses doigts.

L'on constate, corollairement, que est qualifié, est étiqueté comme atypique voire non-conformiste quiconque ne se plie nullement à cette actuelle exigence du beau Libreville.

Ce fait qui, quinze ou vingt ans auparavant, était curieux, insolite, est aujourd'hui général, présentement s'impose et exerce sur l'individu d'une société bien déterminée une contrainte extérieurement.

Conçu, secrété, engendré par un individu, le voilà, aujourd'hui, dictant à toute une société des exigences découlant de son existence même, de sa survie, de son âge adulte.

Et son propre géniteur n'y peut plus PRESEMENT RIEN : lui aussi doit on respecter la contrainte.

+ +

+ +

Ce fait, il ya dix-vingt ans, uniquement sociologique, c'est-à-dire qui intéresse, qui concerne la sociologie, qui est ou peut être un objet étudié par la sociologie, est, aujourd'hui, également SOCIAL c'est-à-dire "général dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations extérieures".

Un embarras néanmoins surgit : si la dialectique ici exposée convient à la seconde définition dukheimienne du concept de FAIT SOCIAL, elle met en question la première définition, à savoir : "est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une "contrainte extérieure."

Mise en question, embarras purement superficiels. Car une focalisation de l'attention permet de constater que la première définition est dynamique, statique la seconde. Celle-là saisit ^{le fait} sociologique à un moment t1 de l'existence dudit fait ; celle-ci appréhende cette existence à l'âge, dirons-nous, adulte, au moment t2.

La différence entre un phénomène (ou un fait) social et un fait physiologique réside en ce que celui-ci (faim, soif, sommeil etc...) est le même, invariable, pour toute une espèce d'individus donnée.

Aucune personne humaine normalement constituée ne peut échapper à ces phénomènes qui ont un rythme, un cycle, alors que, dans l'espèce humaine toujours, ce qui est fait social dans une société bien déterminée peut ne pas l'être dans d'autres sociétés humaines.

+ +

Conformément à l'optique qui est la nôtre et qui consiste à partir, dans la mesure du possible, du biologique, nous commencerons notre investigation sur les classes sociales par une approche des notions de société et de stratification chez l'animal.

Examinons préalablement cependant l'expression CLASSE SOCIALE. Qu'entend-on par classe sociale ?

Le phénomène appelé CLASSE SOCIALE est un fait social : il correspond à la définition durkheimienne ci-dessus donnée de cette dernière notion.

L'expression classe sociale est constituée de deux termes : le qualificatif SOCIAL a été défini dans l'expression FAIT SOCIAL.

Le substantif CLASSE sera explicité en partant de l'univers scolaire : nous ne le comprendrons que mieux.

+ +

C - LA NOTION DE CLASSE DANS L'UNIVERS SCOLAIRE

Le substantif CLASSE évoque, entre autres, l'idée d'école, de collège..., d'un tout organisé, hiérarchisé, avec possibilité de passage d'une classe inférieure à la classe immédiatement supérieure, voire, pour les sujets exceptionnellement brillants, la possibilité de "sauter" une classe, de gagner ainsi une année scolaire.

Ce même substantif évoque également un fait non plus positif tel celui qui vient d'être énoncé : cette progression d'un collégien, d'un écolier ; mais négatif : rétrograder, être rétrogradé de la classe dont on est élève à la classe immédiatement inférieure, lorsqu'on est trop faible.

Cette possibilité de rétrogradation est offerte à l'individu afin que ce dernier se retrouve à l'aise au sein d'un groupe d'individus de son propre niveau, d'une compétence comparable à la sienne : on peut ainsi mieux suivre, mieux se former, mieux subsister, bref on se sent à l'aise, après le choc déséquilibrant de ce recul, de ce retard.

1°) La classe peut ainsi être définie, dans un premier temps, comme le lieu où spontanément un individu se retrouve à l'aise avec d'autres individus aux capacités comparables aux siennes.

2°) Qui dit classe avec évocation de collège, lycée, dit également examen, concours, mise à l'épreuve des capacités individuelles, réussite ou échec ; mais également solidarité entre les élèves d'une même classe avec tendance à se distinguer des autres élèves des autres classes.

La classe peut ainsi, à nouveau et de façon moins incomplète, être définie comme le lieu où un individu spontanément se retrouve

à l'aise, mais en compétition, en émulation ou virtuelle ou effective avec d'autres individus aux capacités comparables aux siennes.

30000

+ +

D - LA NOTION DE CLASSE DANS L'UNIVERS SOCIAL.

Si nous transposons cette situation de l'univers scolaire, lequel est une partie de l'univers social, à l'univers social large sensu, nous avons alors ainsi l'objet de nos réflexions : les classes sociales.

Qu'entend-on par univers social ?

Le terme SOCIAL, du latin SOCIALIS dérivé de socius, signifie primitivement ce qui concerne autrui, l'autre, les autres. Mais quels sont les autres ? leur ensemble, que nous fassions ou non abstraction de notre personne, ne constitue-t-il pas ce que l'on appelle communément la société ?

Les classes sociales peuvent donc être définies, dans une double première approche fort vulgaire, comme une représentation de la société répartie au minimum en deux, sinon en trois ou quatre... divisions bien ou, tout au moins, suffisamment distinctes les unes des autres.

Cette compartimentation loin d'être rigide et étanche (si non ce ne seraient plus des classes sociales mais des castes) implique, ainsi que dans le monde scolaire, point de départ de notre réflexion, les notions de passage, de concurrence. Là également la démarcation entre les éléments médiocres d'une classe supérieure et les éléments/ ^{les meilleurs} de la classe immédiatement inférieure, revêt une certaine artificialité. Comme dans l'univers scolaire, la présence d'un individu au sein d'une classe sociale dont il n'a pas le niveau, les capacités, le bien-être, l'allant et l'allure, engendre chez ce dernier un sentiment de mal-être.

La solidarité, que chacun de nous a pu constater du temps où il était écolier, entre les élèves d'une même classe face aux élèves d'une autre classe, se retrouve également, toutes choses égales par ailleurs, au sein de la classe sociale : elle implique une prise de conscience, une prise de position, bref ce que l'on appelle : la conscience de classe.

E - GENESE DE LA STRATIFICATION SOCIALE, GENESE DES CLASSES SOCIALES :ASPECT BIOLOGIQUE

L'observation de tout groupe ou humain ou animal fait percevoir des comportements collectifs qui permettent sans aucun doute de constater que, à partir du moment où plusieurs individus se trouvent réunis, des attitudes qui révèlent hiérarchisation, s'esquissent, se dessinent, émergent.

Le premier cas que nous citerons est celui de neuf bébés élevés ensemble pendant toute leur première année dans une même salle et observés, ce temps durant, par MORENO. Le but de celui-ci était, non pas d'étudier tels GESELL, PIAGET, etc... le développement mental et physique de l'enfant, mais d'observer la naissance et l'évolution des premières relations interpersonnelles. Les résultats de cette expérience permirent à l'auteur de distinguer trois stades dans le développement de la vie communautaire :

- un stade d'isolement physique ;
- un stade de différenciation horizontale ;
- un stade de différenciation verticale.

Le premier stade (de 1 jour à 6 mois) qui dure vingt-six semaines, est marqué par un début de reconnaissance d'autrui ; les cris d'un bébé pouvant attirer, sans plus, l'attention d'un bébé voisin.

À partir de 20 semaines, à partir donc de quatre mois et demi pour les enfants précoces et de six mois pour ceux que l'on pourrait dire tant soit peu en retard, se manifestent les premiers débuts d'attraction et d'indifférence. Point de répulsion de décollée. Reconnaissance et attraction d'une part, ignorance (ou plutôt non-perception) et indifférence d'autre part, sont, à ce stade, conditionnées par la distance matérielle, physique, séparant les bébés. " À ce niveau, écrit MORENO, les interrelations naissent de la proximité physique et sont fonction de la distance psychologique. À ce stade, les émotions franchissent l'espace horizontalement en s'appuyant sur la proximité physique et il en résulte le développement de structures horizontalement différenciés." (Fond. de la sociométrie)

Au troisième stade, enfin, on assiste à une ébauche de classification allions-nous dire, de différenciation psycho-sociale si l'on préfère, embryon, à notre avis, de la future distinction des individus en classes sociales.

Deux bbs, A et B, mergent du groupe, formant ainsi deux sommets : ce sont les "leaders". Autour d'eux gravitent les satellites, "une base, comme l'appelle Moreno. S'observent galement des isols."

L'organisation du groupe est affecte ici par deux facteurs principaux : les diffrences de force physique et les diffrences de vivacit mentale. Facteurs dont nous verrons plus loin le rle nullement mince dans l'tablissement des classes sociales.

Nous retiendrons, en rsum, ceci : les origines des classes sociales plongent leurs plus solides racines dans les sources de l'hrdit, laquelle prside  la diffrenciation de la force physique et de la vivacit mentale. Nous irons mme plus loin pour affirmer que : les origines des classes sociales se confondent avec les origines du vivant, le dveloppement de celui-ci tant avant tout fonctionnel et visant presque uniquement soit  adapter l'tre  son milieu, soit - c'est le cas de l'homme faber, -  transformer l'environnement et  l'adapter  la mesure de l'homme. Cette adaptation de l'environnement ne fera pas abstraction de l'environnement humain. Trs rapidement le plus fort ou le plus malin fera faire par autrui ce qui le fatiguerait, lui ; trs rapidement, ds l'apparition de l'hominien, d'aucuns imposeront leur suprmatie, leur ascendance  d'autres physiquement ou intellectuellement moins arms. Le monde des animaux nous est utile et instructif sur ce point.

ORIGINES DU VIVANT, ORIGINE DES CLASSES SOCIALES.

"L'homme est une fraction du monde animal. Il a greff l'histoire "qui lui a plu sur un calendrier infini ; il n'est pas aussi unique qu'il aime  le croire. Et si jamais il prouve le besoin de se connatre vraiment et de savoir d'o il vient, alors qu'il explore donc ce monde animal dont il s'est vite empress de sortir". (Robert ARDREY, AFRICAN GENESIS p. 15).

Que pouvons-nous retenir du comportement animal en ce qui concerne l'objet de notre attention : les classes sociales, ou, autrement dit, ces ingalits de force physique, mentale, intellectuelle, cette compartimentation des individus en des groupes suffisamment clos et distincts les uns des autres ; bref, cette hirarchisation de la socit rpartie en classes ?

Nous partirons de cette expérience devenue classique depuis les travaux de zoologistes tel le DR.W.C. ALLEE (1).

Plongeons dans un bocal assez spacieux une dizaine de xiphophorus, poissons rouges appelés communément porte-épées. Observons-les. Nous constatons assez rapidement qu'ils n'ont pas tous la même force physique, la même vivacité, la même combativité, la même audace. Les faibles à qui l'on peut imposer sa loi, les forts à l'égard desquels il importe de ne pas se rebeller sont vite détectés par chacun : une stratification horizontale, puis verticale, s'ensuit, et, avec elle, des prérogatives sur la nourriture, sur les femelles, sur la répartition territoriale de la superficie du bocal. Cette hiérarchie sera maintenue ou bouleversée par les résultats de combats dont l'observateur peut suivre le déroulement.

Sommes-nous en présence d'un instinct de domination bien spécifique ? ou plutôt ce dernier ne serait-il pas un dérivé de l'instinct sexuel, tel l'ont pensé et soutenu d'aucuns savants. : Refroidissons progressivement l'eau dudit bocal. A un certain degré de froid, l'on constate que les mâles subissent une indiscutable inhibition de l'instinct sexuel, tandis que demeurent encore leurs combativité et combats pour le maintien du territoire et du rang.

Tirant dans "Territory in Birdlife" (2), les conclusions de sa vie de savant consacrée à l'observation des oiseaux, Eliot HOWARD résume à peu près ainsi sa pensée : Les combats des mâles, ont pour enjeu l'appropriation non pas des femelles mais d'un espace vital, d'un territoire.

L'instinct territorial est un caractère bien spécifique du vivant et la hiérarchisation des individus, qui en découle, est un phénomène intrinsèque à toute société animale. Ils ne sont nullement dûs à quelque artificialité imposée par la vie en bocal. Car les observations faites sur les animaux non de jardins zoologiques mais vivant en liberté, dans leur ~~vie~~^{aire} naturelle, ont donné des résultats formels sur ce point.

(1) W.C. ALLEE, alors directeur du service zoologie de l'Université de Chicago.

(2) Le territoire dans le monde des oiseaux.

L'instinct territorial semble même sinon le premier en date, au moins l'un des premiers chez le vivant, antérieur, selon d'aucuns, à l'instinct sexuel, ainsi que le témoigne le passage ci-dessous de R. ARDREY :

"Suivant la nature des espèces, il existe de nombreuses manières de satisfaire l'instinct territorial. Un territoire occupé par un seul animal peut valoir à son propriétaire des avantages multiples : l'assurance de l'approvisionnement, qu'il s'agisse d'un carnivore ou d'un herbivore, la répartition des individus à l'intérieur d'un habitat, la ségrégation entre les forts et les faibles ; enfin, il peut fournir un élément de parade sexuelle, et une sécurité contre les bêtes de proie. Mais tandis que nous pouvons parler de bénéfices ou de desseins, il nous faut dire aussi qu'il accapare "sa propriété" tout bonnement pour l'accaparer. L'homme est lui-même si rarement conscient des motifs profonds de ses actes qu'il est très improbable que l'animal en sache davantage sur les siens. Et l'animal, nous en avons la preuve formelle, satisfèra finalement son instinct territorial, que cette façon d'agir lui soit profitable ou non." (1).

Peuvent être cités d'autres travaux tels ceux de Carpenter, de Konrad Lorenz, Eugène Marais, d'Ireñaus ELB-EIBESFELDT, J.C. Ruwet.

Il appert de tels travaux que les différenciations sociales chez l'animal au sein d'un même groupe, au sein d'une même société, ont une lointaine origine ; une origine commune avec l'instinct territorial, l'instinct de domination, caractère spécifique du vivant.

X X

La tendance à s'appropriier un territoire s'observe enfin chez les plantes. D'aucunes, tel le badamier équatorial, étendent leurs branches à un point tel que rares sont les autres plantes qui peuvent croître de façon luxuriante, voire simplement croître, sous l'ombrage et le rayon d'action desdits arbres. Fonction chlorophyllienne empêchée chez les autres, dira-t-on ! Mode singulier néanmoins, rétorquerons-nous, de s'appropriier un territoire, de s'assurer substance et longévité.

(1) R. ARDREY : o. c. p. 51

Voilà donc établi que les "inégalités" sociales, - les différenciations sociales, préférons-nous pour plus d'exactitude, affirmer - ne sont pas un produit qu'un certain individu bien sorcier inventa un beau jour. Elle sont spécifiques du monde du vivant.

X

X X

L'antériorité de l'instinct territorial par rapport à l'instinct sexuel et réciproquement ne nous intéresse nullement ici. Nous pensons que l'un et l'autre se rejoignent dans les fibres les plus profondes de l'énergie vitale, de l'élan vital, dans une sorte d'indissociation intrinsèque à l'émergence de la vie. L'important est de constater qu'une énergie vitale se manifeste chez chaque vivant, plus grande et plus envahissante chez d'aucuns, qui préside à des différenciations tant de force physique que de vivacité mentale, à des orientations et diversifications des aptitudes, dont une des conséquences est une division naturelle du travail au sein de tout groupe tant animal qu'humain.

LE GABON EST-IL ACTUELLEMENT STRATIFIE
EN
CLASSES SOCIALES ?

Existe-t-il des classes sociales au Gabon ?

Notre expérience de praticien exerçant en Afrique depuis 1958 et sur le sol gabonais depuis dix-sept ans révolus nous autorise à affirmer, sans ambages, que le Gabon est présentement stratifié en classes sociales.

Le cheminement de la démonstration de cette affirmation s'effectuera en trois étapes principales. Dans un premier temps nous examinerons le milieu intra-familial ; examen qui nous conduira progressivement à arrêter notre attention sur le milieu intra-ethnique. Nous constaterons alors qu'il existe, à ce niveau élémentaire, une stratification sociale caractérisée essentiellement par des rapports horizontaux et par une solidarité organique née d'une division du travail simple fondée sur la similitude des tâches, lesquelles demeurent cependant "indispensables les unes aux autres" (Durkheim : de la division du travail social, p. 93).

Le deuxième temps, amorcé dans la seconde partie du premier, par et avec l'analyse de la stratification au sein de l'ethnie, permet de constater l'émergence d'une verticalisation au niveau des rapports intra-ethniques et la cristallisation, au niveau des rapports inter-groupaux, inter-ethniques, de la verticalité alors quasi morbide au sein de l'ethnie, une ethnie non plus élémentaire et fort peu étendue dans l'espace mais déjà complexe dans ses structures, dispersée dans un espace désormais difficile à circonscrire et à contrôler, bref, une ethnie guettée par la prolifération, la déstructuration, l'éclatement.

Ces deux sortes de structuration caractérisaient les sociétés ethniques gabonaises lorsque celles-ci étaient davantage closes qu'ouvertes.

Elles les caractérisèrent longtemps également pendant la période coloniale tant que la scolarisation et savoir écrire furent l'apanage d'une minorité et un tabou pour la majorité des populations.

La popularisation de l'écriture, grâce à la multiplication des écoles, entraîna une liquéfaction de l'immobilité qui caractérisait la stratification d'alors, introduisit une mobilité sociale qui conduisit insensiblement mais progressivement à la constitution, dans le Gabon d'aujourd'hui, de trois classes sociales principales :

- la classe détentrice du pouvoir ;
- la classe détentrice des richesses ou moyens de production ;
- la classe dont le travail subalterne est utilisé pour la production matérielle.

Passons maintenant à la considération de ces trois étapes.

X
X X

A. STRATIFICATION INTRA-FAMILIALE ET INTRA-ETHNIQUE.

L'être humain est particularisé et singularisé parmi le vivant par trois sortes de besoins premiers :

- se substanter,
- s'abriter,
- se vêtir.

Si la réalisation, par chacun, de ces trois besoins originels est chose possible chez l'adulte, et à certains moments fort brefs dans la durée de toute une existence, elle est impossible TOUT LE TEMPS, TOUTE UNE VIE DURANT. Fatigue organique (malaise, maladie etc...) ; lassitude (tristesse, découragement, hypocondrie etc...) ; intempéries naturelles (pluies trop abondantes et persistantes ; sécheresse trop forte et prolongée,...) ; menaces de l'environnement et protection contre celui-ci... ; autant d'impondérables, de phénomènes, qui révèlent à chaque humain sa contingence, son impuissance à se suffire à soi-même ENTIEREMENT, A TOUT MOMENT, TOUTE LA VIE, qui révèlent en conséquence, PRIMO, que pour subsister et survivre, il faut avant tout NE PAS S'ISOLER, il faut donc, se grouper, s'agglomérer, SECUNDO, que, au sein de tout groupe ainsi formé, de toute "agglomération" ainsi constituée, la répartition des tâches de la vie quotidienne est une nécessité et nullement un hasard.

La division de travail au sein de chaque microcosme social est ainsi une exigence imposée à chacun par le besoin et la nécessité ne serait-ce que de se substanter QUOTIDIENNEMENT ; quand bien même abstraction serait momentanément faite du besoin et de la nécessité, d'une part, de s'abriter, d'autre part, soit de se vêtir, soit de procréer.

Savoir venir en aide devient alors un ART qu'il est important de cultiver avec finesse. Aider afin d'être, à son tour, aidé, est une DICTEE SPONTANEE de cette insuffisance congénitale à tout être humain, et l'un des fondements de l'entr'aide, de la

SOLIDARITE au sein de tout groupe social, au sein de toute ethnie.

La suffisance au sens étymologique du terme, la fierté, bien plus l'orgueil, ne peuvent que desservir. Voilà pourquoi la complémentarité dans l'horizontalité et l'horizontalité dans la complémentarité sont des exigences et finalement des traits distinctifs, puis radicaux de la vie socio-économique au sein de toute ethnie. Voilà pourquoi, corollairement, toute verticalité, au sein de toute ethnie stricto sensu, au sein de tout microcosme social, n'est nullement, au sens philosophique, un attribut mais plutôt un accident, un épiphénomène, quelque chose qui peut se produire et ensuite disparaître sans destruction ni même altération notoire du sujet.

Toute communauté, stricto sensu, est ainsi caractérisée, au départ, par un sentiment spontané de ses membres, une tendance de ces derniers à s'aider, à s'entr'aider, à se solidariser dans et par une répartition judicieuse et acceptée des tâches quotidiennes nécessitées par la vie et la survie du groupe, par la vie donc de chacun.

La répartition des tâches au sein d'un groupe, d'une même communauté, d'une agglomération, d'une cité (1), permet de constater les aptitudes des uns à telle(s) fonction(s) déterminée(s), les inaptitudes d'autres à telle(s) ou telle(s) autre(s) tâche(s) non moins déterminée(s).

Il en découle, en raison des aptitudes individuelles décelées au contact du réel, une destination des uns et des autres à des rôles bien définis, qui aboutit à une spécialisation empirique de chacun, bref à un embryon de stratification socio-professionnelle caractérisé essentiellement par l'horizontalité des interrelations humaines.

La stratification ainsi née de l'incapacité congénitale de chacun de se suffire à soi-même conduit, venons-nous d'affirmer, à une spécialisation d'abord des individus, de certains individus à qui furent laissées, puis confiées certaines tâches parce que excellent dans l'accomplissement de celles-ci. Le

(1) Cité, au sens grec de ce terme tel qu'il est utilisé par Platon et aussi par Aristote.

"fabricando fit faber" jouant, certains membres de l'ethnie se retrouvèrent, à leur vieillesse, riches d'une expérience bien à eux, dont seuls ou quasiment seuls ils possédaient le secret, "le tour de main".

Cette expérience acquise fit d'eux des serviteurs émérites du groupe, des individus auxquels l'on recourt plus que d'ordinaire, bref des PERSONNALITES. Une prise de conscience de cette valeur technique pour ne pas dire scientifique de s'opérer, Le besoin de maintenir l'indispensabilité, conséquence de cette expérience, de cette connaissance empirique, de cette science embryonnaire, dicta, au cours des temps, aux uns et aux autres la nécessité de garder pour soi seul le secret des connaissances apprises au contact de la réalité quotidienne.

L'ésotérisme qui caractérise le monde scientifique ancestral est un rejeton de ce besoin de se rendre utile, de se constater utile, de se sentir et de se constater sollicité, allons-nous dire perpétuellement. L'ésotérisme du monde scientifique antique est ainsi, corollairement, une attitude secrétée par la peur de se sentir et de se constater, un jour, INUTILE ; ce qui risque d'arriver si le nombre des détenteurs de la connaissance que l'on a soi-même au fil des ans enregistrée est augmenté par la transmission de celle-ci à d'autres personnes.

X
X X .

L'ésotérisme scientifique antique a pour fondement, venons-nous de constater, puis d'affirmer, le souci d'être utile, la crainte, en d'autres termes, de se sentir inutile, d'être conséquemment, une fois vieux puis vieillard, relégué dans un certain oubli au sein du groupe. En sus, le groupe risque de maudire, à certains moments critiques -, moments où précisément il aurait besoin des recettes de tel citoyen, - la mémoire et l'image de ce dernier si celui-ci n'a point, avant sa mort, transmis

La crainte de n'être pas, outre-tombe, terni, voire blâmé et peut-être HONNI par la génération des enfants, par sa propre progéniture et par le voisinage et l'entourage, le souci de continuer à venir en aide au groupe, de perpétuer sa participation, conduiront le chamane devenu vieux, le vieux forgeron, le chasseur présentement impotent..., bref le spécialiste empirique se sentant mourir, à transmettre à temps, à un de ses propres enfants ou à un des enfants d'une soeur ou d'un frère, les recettes des connaissances acquises jusqu'alors jalousement conservées.

Tels sont certaines motivations et l'un des processus de la transmission héréditaire de la technique et de la science, de la culture et de la connaissance, de père à enfant ; ce dernier terme étant utilisé dans le sens biblique c'est-à-dire également dans le sens qu'il a dans les langues bantoues, Transmission héréditaire de père à enfant, de la génération des pères et mères à la génération des enfants, et cela toujours au sein d'une même famille, au sein de chaque famille, n'est-ce point là un des départs de la formation de familles SPECIALISEES ?

La spécialisation INDIVIDUELLE née de l'incapacité congénitale de se suffire chacun à soi-même donna ainsi, - au fil des générations et par le jeu de l'ésotérisme scientifique d'une part, et de la transmission de père à enfant, et suivant le hasard et les nécessités écologiques etc..., ici SPECIALISATION de plus d'une FAMILLE, ou SPECIALISATION INTER-FAMILIALE, là spécialisation des enfants au sein d'une même famille ou SPECIALISATION INTRA-FAMILIALE.

La stratification ne se situe plus, ici, telle à la naissance du groupe, au niveau des individus, mais ou bien à celui des familles (famille de chamanes, famille de forgerons, famille de potiers et céramistes, famille de tisserands etc...,) ou bien alors à celui des individus au sein d'une même famille (l'aîné sera l'héritier et détenteur des connaissances de la voyance, de la guérison, de l'éloignement des maléfices, de l'application des ordalies, châtements et sanctions ; le cadet aura

en héritage l'art, v.g.; du tissage ; le troisième sera initié à la poterie et à la céramique ; du quatrième ou alors de celui qui en ce domaine présentera le plus d'aptitudes tant physiques que psychiques, l'on fera le lutteur, le combattant, le bagarreur, bref, le soldat INVINCIBLE de la famille).

Cette stratification socio-économique et socio-professionnelle demeure harmonieuse et bénéfique à la famille, au microcosme, tant que celle-ci est regroupée autour d'un même aïeul, fondateur encore vivant, élément de soudure, d'unification. Il est le garant de la cohésion du groupe, de l'horizontalité des relations intra-groupales dans la classe des adultes d'une part, dans celle des enfants d'autre part, comme il est le garant du respect que la génération des enfants doit à celle des géniteurs. Sa disparition est toujours envisagée, puis entrevue avec une certaine appréhension, voire inquiétude ; elle permet aux rivalités, aux rancœurs, à l'orgueil, à la fierté, au dynamisme des uns, à l'expansionnisme d'autres, accumulés et jusqu'alors étouffés, de se matérialiser, d'éclater. Le groupe est menacé de déstructuration, de restructuration, de scission, d'éclatement, si le successeur du chef qui vient de disparaître n'a point la trempe, la diplomatie et le prestige suffisants nécessaires à la conservation intacte de la cohésion et de la solidarité intra-groupales.

Cohésion au sein de telle(s) famille(s), restructuration ici, division et scission au sein de telle(s) autre(s) ... : telle est la diversité des processus qui contribua à la verticalisation des rapports intra-familiaux, - devenus intra-groupaux -, jusqu'alors ou réellement ou apparemment (c'est-à-dire POLITIQUEMENT), HORIZONTALS.

La verticalité guette ainsi, - de par la différenciation inter-individuelle des aptitudes naturelles, des caractères, des tempéraments et des aspirations, - l'horizontalité fondamentale de tout micro-groupe naissant.

Renvoi de la p. 17 : (1) La spécialisation dans l'art de jeter de mauvais sorts, d'abîmer, soit la santé, soit l'avenir social et économique d'autrui, de tuer soit socialement, soit corporellement, était anti-social et proscrit. Ceux qui y excellaient se gardaient bien de l'avouer. La dissociation de l'art de jeter des maléfices et de l'art de protéger de ces derniers était chose rare. Ces deux sciences étaient complémentaires comme le recto et le verso d'une même pièce de monnaie. Seul le degré de moralité et celui d'immoralité ou même tout simplement d'amoralité distinguaient du SORCIER-TUEUR le chamane protecteur de l'innocent et exécuteur des sentences des tribunaux du groupe.

Ainsi s'installa entre individus ayant un ancêtre commun aujourd'hui lointain, parlant un même idiome, ayant une communauté dans les manières de penser, d'agir et d'être une verticalité. Ainsi émergèrent entre ces derniers des sentiments ici de supériorité, là d'infériorité; ici de dominance; là ou de soumission ou d'agressivité etc... mitigés cependant à des moments donnés par le sentiment d'appartenance à une même origine, à un même ancêtre, à un même sang.

B. - STRATIFICATION INTER-GROUPALE
ET INTER-ETHNIQUE.

L'examen de la stratification intra-familiale, puis intra-ethnique, en passant par la stratification au sein du clan (ou stratification intra-clanique) dont il a été ici fait abstraction car n'étant point d'utilité dans le cadre de cet exposé, mais qui se reconstitue aisément puisque se situant entre la première et celle-ci, a permis de constater qu'une évolution existe, qui mène, d'une part, de rapports de moins en moins ici intra-familiaux, là intra-groupaux, intra-ethniques à des inter-relations respectivement de plus en plus inter-familiales, de plus en plus inter-groupales, inter-ethniques, qui mène d'autre part, de l'horizontalité primitive à une verticalisation, puis à une verticalité ambiguë amorcée au sein de chaque famille "lato sensu" par la disparition du géniteur le plus haut situé dans l'arbre généalogique dont il est le premier maillon.

Au sein de familles, pour ne pas dire de chaque famille, la spécialisation - historiquement antérieure - d'enfants ou des enfants, ici selon les aptitudes naturelles décélées, là selon une répartition pré-établie de rôles rigidement déterminés une fois pour toutes par le rang ordinal de naissance de chaque enfant ; secundo, la spécialisation, - historiquement postérieure - de familles issues de géniteurs naguère enfants spécialisés d'une famille, de familles ; tel est le double processus économique-professionnel, social et politique, nous dirons même le triple processus si l'on n'oublie pas la dualité du premier processus que nous ~~annoncé~~ - tel est, selon nous, le double, voire le triple processus qui, par et avec le jeu du hasard et des nécessités de tous ordres, façonna, ou si l'on préfère, eut pour résultat des univers humains diversement, et au premier coup d'oeil, bizarrement, STRATIFIES. AINSI SE FORMERENT, au fil des décennies, des générations et des siècles, et avec les impératifs tant de l'écologie que des croyances, - classes et castes de tous genres ; hommes libres et serfs ; citoyens, métèques, esclaves ; clercs, nobles et membres du tiers-état ; et dans le cadre du Gabon, point

central de notre exposé, des stratifications non moins hiérarchisantes concrétisées par des termes tels, - en myènè, OGA (roi), "OMWO-NTCHE (enfant du pays, natif ; concept qu'il convient plutôt de traduire par citoyen, homme cultivé, personne civilisée), OSSAKA (esclave), MBAMB'OSSAKA (descendant d'esclave), et, dans le cadre des rapports inter-ethniques, OKO'WA c'est-à-dire PYGMÉE, terme qu'il importe de traduire également par HOMME INCULTE, INDIVIDU D'UN GROUPE ETHNIQUE TECHNIQUEMENT PEU DEVELOPPE ; le mot OKO'WA et son pluriel AKO'WA exprimant judicieusement chez le myènè l'intégralité du sens que les Occidentaux donnaient au singulier du terme PRIMITIF (un primitif) et au pluriel de celui-ci (les primitifs) pour désigner l'ensemble des races, des ethnies, des peuples, considérés par eux comme techniquement et culturellement en retard, voire plutôt fort en retard.

Un examen du monde pygmée gabonais dans ses inter-relations avec d'autres groupes ethniques du Gabon offre une illustration des meilleures de la stratification inter-ethnique au Gabon : une stratification qui aboutit à une sorte de systèmes de CASTES (1).

(1) - Nous disons bien : une SORTE de systèmes de castes.

LA VASSALISATION DU PYGMEE PAR LE BOUNGOM

La vassalisation des Pygmées est un phénomène très ancien non seulement du nord-est du Gabon mais du Gabon tout entier.

D'aucuns peuvent y voir une conséquence de la traite des nègres ; nous pensons plutôt qu'elle correspond à une des tendances les plus profondes de l'être humain.

Dans les lignes qu'il consacre à la stratification de la société Mpongwò, l'Abbé WALKER signale, classés au bas de l'échelle, les "imbamba s'asaka" (les enfants d'esclaves), enfin, les "asaka" (les esclaves) (1). Le P. Buléon, cité par l'Abbé WALKER, écrivait en 1898 : "Dans la société civilisée, le besoin que le pauvre a du riche et le riche du pauvre a fait des serviteurs. Chez les Eshira, la constitution du clan ne saurait admettre un état qui peut varier du jour au lendemain ; la domesticité entraînerait des grèves et des disputes sans fin. Ils ont tourné la difficulté en établissant l'esclavage qui devient comme un prolongement et une continuation du clan" (2).

Ce point de vue est confirmé par REYNARD lorsqu'il écrit : "L'esclavage existait également en Afrique, où l'on devenait esclave non seulement par naissance ou par prise de guerre, mais aussi pour insolvabilité ou pour racheter le prix du sang" (3).

Un de nos informateurs, en 1963, nous racontait ainsi l'esclavagisation par insolvabilité chez les Mitsogo et que l'on retrouve dans les ancestrales coutumes des populations du nord-est du Gabon :

A l'époque où l'on dotait à prix d'enclumes, de clochettes et de grolots, de matchettes, pagnes et bracolets indigènes, etc..., lorsqu'un individu à court de biens avait trouvé prêteur, pouvant ainsi doter et prendre femme, il fixait à ce dernier un moment (4) pour la restitution du prêt. Si, par malheur, le prêt ne pouvait être rendu au moment fixé, l'emprunteur le

(1) WALKER (A.R.) : ouvr. déjà cité p. 52

(2) WALKER (A.R.) : ibid. p. 109

(3) REYNARD (R.) : déjà cité p. 23

(4) c'est-à-dire une date ; terme que nous n'employons pas dans la traduction parce que pour cette génération de Mitsogo la date telle qu'elle est connue de l'Europe était inconnue.

faisait savoir à son prêteur et lui disait ou faisait dire qu'il ne le ferait néanmoins pas repartir les mains vides. La coutume autorisait alors le frère aîné à demander à un de ses cadets de raccompagner l'étranger quittant le village. A une bonne distance de l'agglomération, le jeune frère était informé de sa nouvelle situation par l'étranger à la poigne de fer. Le jeune otage était alors rayé de la mémoire du village et devenait esclave de son nouveau maître dont il adoptait automatiquement l'ethnie et le clan. Le jeune otage était pleuré par la famille à l'exception dudit frère aîné. Arrivé à son nouveau village, il était d'abord interné, puis mis en résidence surveillée : ses allées et venues étaient toutes suivies de près ; cela pouvait durer deux, trois ans, jusqu'à ce qu'on se rendît compte que l'otage est réellement et définitivement adapté à sa nouvelle condition.

X
X X

Nous avons là un fait suffisamment patent, qui nous découvre comment chez les peuples du Gabon la paresse, en l'occurrence, de travailler, donc de se fatiguer, afin de payer ses dettes, dicta une coutume autorisant la réduction d'un cadet par son aîné en otage.

Comment s'opéra la réduction en vassaux des pygmées de l'Ogooué-Ivindo ; en d'autres termes, comment s'est trouvé vassalisé un dixième de la population de l'actuel district (sous-préfecture) de Mékambo ? (1)

Pour une saisie plus en profondeur de cette vassalisation, nous considérerons les divers stades d'évolution du monde pygmée : lorsque ce dernier vivait sans contact extérieur ; puis lorsqu'il entra en relations avec le Boungom. En effet, à partir du moment où deux vivants se trouvent l'un face à l'autre, une sorte de hiérarchisation tend inévitablement à s'esquisser, puis à s'établir. Les sociétés animales que tout individu soucieux de comprendre l'espèce humaine doit sans cesse/SCRUTER nous apprennent long sur ce point.

(2)

(1) - CABROL (C.) dans "Notes sur les villages pygmées du district de Mékambo" (17 p. dactylographiées, 1962) écrit, parlant des Pygmées de l'Ogooué-Ivindo : "Ils représentent pourtant 9,5% de la population totale du district de Mékambo".

(2) voir ci-dessus p. 8-11

Nous songeons notamment aux trois cent cinquante singes rhésus installés par Carpenter sur l'île de Santiago dans des conditions telles que chaque singe pouvait théoriquement disposer de cinq cents mètres carrés et évoluer sans être inquiété par des bêtes féroces ou par de la pénurie alimentaire : au bout d'un an, des bandes s'étaient formées constituées d'un leader et de "satellites". Il en est de même des peuples et des civilisations. Lorsque deux peuples - peu importe la couleur de leur peau -, lorsque deux civilisations se trouvent face à face et entrent en contact, les relations d'égalité que, au départ, ils (ou elles) établissent entre eux (ou entre elles) finissent presque toujours - et ici nous sommes en présence d'une sorte de loi ou plutôt de régularité tendancielle - par se transformer en liens de subordination, ou de vassalisation, ou d'esclavagisation. Subordination de celui qui est TECHNIQUEMENT MOINS DOTÉ, MOINS EQUIPE, MOINS ARME, par celui qui l'est davantage. Rien alors ne peut bouleverser de façon durable le sens, la direction, donnés tant que le peuple vassalisé n'aura pas atteint le seuil de l'égalité technique, condition primordiale de l'égalité sociale, politique, etc... Ce seuil, dans certaines civilisations, sera atteint par la force même des choses ; le maître se déchargeant de bien de travaux subalternes sur son vassal. D'où apprentissage et technisation progressive du groupe vassalisé, grâce à quoi ce dernier se familiarisant à la technique du maître accèdera à la compétence qui libère de la subordination.

Voyons à présent ces stades.

Nous nous arrêterons principalement aux pygmées d'EKATA, dont l'agglomération désignée sous le nom de MABOULA par la population environnante, est OFFICIELLEMENT appelée EKATA, nom du village "BOUNGOM" situé à 500 mètres dudit village pygmée.

De nos investigations, il appert que les Pygmées de MABOULA, et de façon générale, les pygmées de MEKAMBO, sont passés par quatre grands stades d'évolution ou civilisation étroitement liés aux stades de leur genre de vie.

1er Stade - cueillette et chasse pures, avec prédominance de la cueillette.

La population vit en pleine forêt. On ne peut point parler de village, au sens propre du terme ; car, l'on s'abrite et se réfugie où l'on peut et comme on peut. Les habitations sont seulement des ébauches ; la vie sociale est réduite à sa plus simple expression ; le refuge où le corps humain peut se retirer, notamment pour se restaurer grâce au sommeil, d'abord semblable à celui que se procurent les anthropoïdes supérieurs, se transforme, sans trop de retard, en une sorte de construction très éphémère faite de feuilles, roseaux, branchages, bref, de matériaux que la main ou la dentition humaine peut, SEULE, SANS INTERMEDIAIRE, COUPER.

On vit essentiellement des produits immédiatement consommables que l'environnement présente : l'agriculture est encore ignorée. La gamme des viandes consommées se limite à deux espèces :
- les bêtes que l'homme, grâce à ses propres jambes, peut capturer ;
- et les récents cadavres de bêtes.

Pas ou presque pas de division du travail, ou si l'on préfère, une esquisse de division du travail d'ordre plutôt physiologique et biologique, sorte de prolongement de la spécification sexuelle de l'être.

La notion de territorialité, et partant, de propriété, est encore une tendance faiblement s'actualisant et probablement pas bien différente encore, au point de vue degré d'actualisation, du spectacle que nous offrent présentement dans leurs territoires naturels les anthropoïdes supérieurs : la hiérarchisation des individus, qui en découle, embryon et prototype, à notre avis, des futures distinctions et différenciations des individus en castes, clans, ethnies, classes etc... - est ici - à ce stade - encore affectée par deux principaux facteurs : les différences de force physique et les différences de vivacité mentale. On gravite et rayonne autour d'une certaine aire plus ou moins tracée par l'abondance des produits naturels consommables : on y demeurera tant que dureront ces derniers, puis, on se déplacera, ou toujours à la recherche de produits naturels, ou bien à la suite du décès d'un membre du groupe ; car, les funérailles consistent

à laisser l'individu là même où il a expiré.

Cette forme de sépulture se rencontre également chez des peuples non pygmées du Gabon : v.g. chez les Bakotas de l'époque pré-agraire. Et c'est là un des points attachants de l'étude du monde pygmée : retrouver, chez des sociétés non pygmées, des manières d'agir semblables. Au village Nzokosoa, en effet, à 42 km de Makokou, sur la route de Mékambo, en présence des plus grisos têtes du village, tels le septuagénaire Zacharie Pengamotaba, chef de village, et la vénérable Madame Angatamba, une des femmes du propre père de Pengamotaba (elle était déjà pubère, dit-elle, lorsque Pengamotaba avait 4 - 5 ans) ; un de nos informateurs BAKOTA Monsieur Emile Ngouwan, affirme que son père Kwakangoye, 90 ans environ, raconte : "Dans le vieux temps, avant l'invention du "Yendo" et du "NKWATCHI", les gens étaient enterrés un peu à la manière dont le phacochère de nos forêts prépare son abri dès qu'il sent l'orage. Celui-ci, en effet, de son grouin, rassemble l'herbe et bouts de bois... et s'y enfouit... Les morts étaient jadis recouverts d'herbes et de branchage. Le village ensuite se "déplaçait".

Cette civilisation connaissait un second genre de sépulture : les trous pratiqués au pied des arbres par ou le temps ou des animaux telle la fourmi. Lorsqu'un arbre présentait une sorte de "caverne", le mort était enfoui dans ce trou béant.

Du point de vue religieux. La notion de la divinité n'est probablement pas encore connue. En tout cas, le culte des ancêtres n'existe pas. La langue parlée est pauvre, en corrélation avec l'art (c'est-à-dire la connaissance) de l'époque.

Du point de vue économique-politique, c'est la vie du groupe se différenciant très mal de la vie individuelle. Sans doute, une hiérarchisation existe, nous l'avons dit plus haut, établie sur les différences de force physique et les différences de vivacité mentale ; mais cette hiérarchisation est aussi fragile que ses fondements mêmes.

Du point de vue politique, le groupe n'est lié à aucun autre groupe par des liens ou de solidarité mécanique ou de subordination.

Combien de temps dura à peu près ce mode de vie ? Il cessa, nous ~~semble-t-il~~, avec, entre autres, la découverte du feu.

2ème stade - cueillette et chasse, à l'aide d'un bâton notamment

La possession du feu bouleversa les habitudes et coutumes du monde pygmée.

En permettant à l'être humain de pouvoir brûler le bois de forêt, la possession du feu fut un des facteurs déterminants qui contribua puissamment à faire passer le Pygmée de l'économie de cueillette et chasse sans outil avec prédominance de la cueillette, à une économie de cueillette et chasse à l'aide d'un bâton notamment.

En pouvant, grâce au feu, se procurer des "bâtons", il va de soi, plus résistants que ce que ses mains et dentition seule peuvent couper, le Pygmée put, non seulement se procurer une alimentation quantitativement et qualitativement moins insatisfaisante, mais encore se construire des refuges moins éphémères pour ne pas dire plus solides.

La gamme de viande consommée ne se limite plus aux deux espèces ci-dessus énumérées : s'y ajoutent

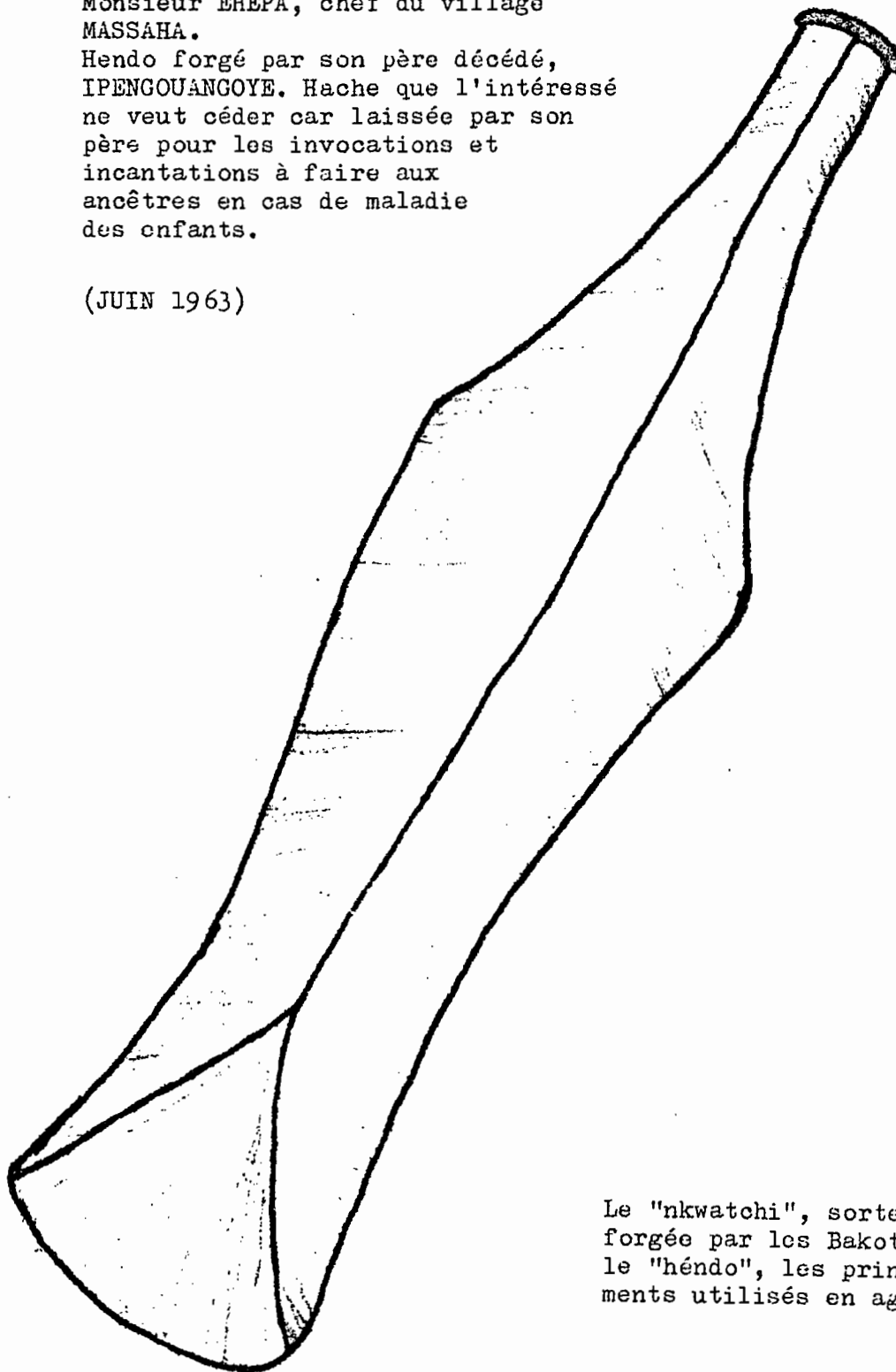
- les bêtes que l'homme peut abattre en s'armant d'un bâton ; bêtes qu'il faut cependant atteindre ou tout au moins approcher en courant ou par ruse ; et
- les bêtes que l'on peut capturer, grâce à un bâton piqué en terre et habilement apprêté en "piège".

La tendance à se procurer un territoire, une propriété, atteint ici un degré d'actualisation nettement supérieur au degré atteint au précédent stade d'évolution. Le groupe, en se dotant d'habitations moins éphémères, demeurera plus longtemps dans une même aire : d'où régression, faible peut-être mais évidente cependant, de son nomadisme, - ou plus exactement de son errance - originel(1c).

REPRODUCTION en grandeur naturelle
du HENDO (ou Yendo) de
Monsieur EHEPA, chef du village
MASSAHA.

Hendo forgé par son père décédé,
IPENGOUANGOYE. Hache que l'intéressé
ne veut céder car laissée par son
père pour les invocations et
incantations à faire aux
ancêtres en cas de maladie
des enfants.

(JUN 1963)



Le "nkwatchi", sorte de machette
forgée par les Bakota, était, avec
le "hendo", les principaux instru-
ments utilisés en agriculture.

L. BIFFOT

La hiérarchisation socio-économique et la division du travail sont de moins en moins simples à partir du moment où le bâton-outil, d'abord simple prolongement de la main, - non lancé, - sera de plus en plus lancé : l'homme, réfléchissant ensuite sur ce geste, découvrira la "lance", sa deuxième arme de jet après la pierre. L'arc, puis la lance-deux-pièces (bâton, - et ou un métal ou une pierre, pointu) ne seront plus que des perfectionnements apportés, plus tard, au bâton-lancé (1).

Avec les besoins nouveaux et les réalisations nouvelles apportés par l'art alors pratiqué (2), la langue parlée eut un vocabulaire de moins en moins pauvre, aussi bien qualitativement que quantitativement.

Du point de vue politique, le groupe n'est encore lié à aucun autre groupe par des rapports de subordination ; car il vit en société nettement CLOSE.

Cette civilisation, qui dura nous ne pouvons dire (et ce n'est point notre rôle de psycho-sociologue) combien de temps, cessa, nous semble-t-il, lorsque le monde pygmée passa de cette économie d'auto-subsistance de société se suffisant à elle-même, - à une économie de troc avec l'ETHNIE environnante, en l'occurrence le Boungom .

3ème stade - Economie de troc

Ecoutez à ce sujet un de nos informateurs, Monsieur Gabriel MBAMI, 70 ans environ, que nous avons interviewé au village Mbéza, à 11 km 1/2 de MEKAMBO, sur la route d'EKATA. "La terre d'ici est aux Bakola (3). Nos ancêtres, un jour rencontrèrent dans la forêt un groupe de Pygmées vivant de miel et d'ignames de brousse. Nos pères leur apportèrent d'abord de la nourriture... Les Pygmées, qui, à cette époque, ignoraient la

- (1) Les pygmées ici étudiés ne sont en possession de la technique du fer que depuis peu de temps.
- (2) Signalons, entre autres, le passage de la nourriture consommée crue aux aliments grillés.
- (3) Bakola : mot "Boungom" signifiant pygmée.

" culture de la terre, apportaient aux miens de la viande et étaient
" payés en manioc. Les liens se resserrant, les Pygmées vinrent
" habiter notre village et considérèrent nos ancêtres comme leurs
" père et chef... Les Pygmées domestiqués par une tribu boungom
" prenaient la tribu de leur colonisateur. C'est ainsi que MES
" Pygmées sont tous des samulolo"comme moi..."

Le troc bouleversa la vie pygmée.

Au début, c'était un système de relation entre groupes nullement subordonnés l'un à l'autre. Qui plus est, on n'avait même pas besoin de se parler VERBALEMENT, ni même de simplement se voir : l'un (le Pygmée) apportait sa marchandise (viande de chasse, miel sauvage récolté etc...) qu'il déposait à l'entrée du village "boungom", puis disparaissait ; l'autre - "le boungom", - ou à un moment préalablement convenu ou jadis informé par des cris conventionnels, allait prendre possession de la marchandise pygmée et déposait au même endroit la quantité de manioc, sel,... etc... (1) estimée comme contre-valeur.

Ce système d'inter-dépendance économique cessa à partir du jour où commença entre les deux communautés le système de PRET. Car, on finit ou par trop compter sur l'amabilité du prêteur ou par devenir débiteur insolvable, soit parce que la maladie, v.g., empêcha de travailler, et donc de rembourser, soit parce que le prêteur, astucieux, avait machiavéliquement plusieurs fois prêté à un point tel que le bien candide pygmée ne peut plus rendre. Alors s'établit ce système d'offrir en gage ou un jeune enfant ou une jeune femme, qui retournera chez soi une fois que le prêt aura été INTEGRALEMENT PAYE.

Du système de prêt naquit le système des otages civils (2). Ainsi s'abîmèrent les rapports de ces deux communautés jusqu'alors politiquement indépendantes ou, si l'on préfère, économiquement inter-dépendantes.

(1) Le sel est un des aliments et instruments qui servirent le plus efficacement à apprivoiser le Pygmée. Au Gabon les groupes humains qui n'en avaient pas ou ne pouvaient s'en procurer - et en très faible quantité seulement - qu'après un long et laborieux travail n'hésitèrent pas longtemps à entrer en relations (économie de troc) avec les groupes humains qui pouvaient en avoir rapidement et en quantité appréciable pour l'époque.

(2) Système différent du système des otages de guerre, lesquels étaient - souvent décapités.

Le monde pygmée, non agraire, se trouva vassalisé par le Boungom possédant l'art de cultiver la terre.

Un des révélateurs - au sens photographique du terme - de cette situation maître-esclave, colonisateur=colonisé, est l'unilatéralité des rapports matrimoniaux et paramatrimoniaux entre Pygmées et Boungoms ; le maître étant socialement autorisé à épouser les femmes du groupe subordonné ; un tabou, d'autre part, interdisant formellement toute union entre les femmes de la caste des maîtres et les hommes de la caste vassalisée. C'est un fait social que nous avons constaté en 1959, à Pointe-Noire, dans la société négro-africaine que nous étudions alors, et que nous signalons dans "LIENS MATRIMONIAUX ET PARA-MATRIMONIAUX".

On nous excusera de ne pouvoir indiquer ici qu'une partie des effets produits par cette vassalisation :

- 1° - L'abandon par le Pygmée de sa langue maternelle et l'adoption par ce dernier de la langue de son seigneur, plus riche et plus subtile parce que véhiculant la pensée d'un monde plus complexe dans son industrie que le monde pygmée ; les pygmées colonisées par les Boungoms ont actuellement pour langue maternelle le boungom ; ceux qui sont d'obédience Mahongwè parlent le Mahongwè. Il en est de même de ceux qui furent vassalisés soit par les Fangs, soit par les Mpongwè ; soit par les Bapunu.
- 2° - L'oubli, par les jeunes générations -, des habitudes, coutumes, croyances, ... de leurs pères, considérées par les jeunes Pygmées comme archaïques et risibles, et l'adoption progressive des moeurs des colonisateurs, considérées comme "civilisantes". Adoption qui, chez le Pygmée, est, actuellement, telle que toute la gamme de clans que comporte ladite société ne contient pas un seul clan qui ne se retrouve pas dans l'éventail des clans du colonisateur ;
- 3° - Un manifeste sentiment d'infériorité vis-à-vis du maître ; et une sorte de ~~paternalisme~~ paternalisme difficile à définir chez ce dernier, mêlé d'un indéniable mépris concrétisé par la négation de la qualité d'homme à l'adresse du Pygmée.

Combien de fois, au cours de nos investigations sur le terrain, n'avons-nous pas entendu dire que : "Les Pygmées ne sont pas des hommes". Car, il y a la "race" des hommes : celle de tous ceux qui ne sont pas Pygmées ; et il y a, d'autre part, la "race" des "Pygmées". Et cette distinction est accompagnée d'un sourire nullement équivoque chez le Boungom interviewé.

- 4° - Une nette répartition du village en deux quartiers : il y a le quartier pygmée et le quartier des non-pygmées.
- 5° - Une lente stoïcisation du Pygmée ; et un accroissement de cette soumission à la nature, que la forêt équatoriale avait au fil des siècles enseignée à ce dernier.
- 6° - La participation du Pygmée aux travaux manuels que le maître n'aime pas beaucoup faire ; situation qui découvrit progressivement au monde pygmée l'art de cultiver la terre.

4ème stade - La culture de la terre telle qu'elle est pratiquée par le colonisateur.

C'est à ce stade que sont actuellement les Pygmées de MABOULA comme d'ailleurs la majorité des Pygmées^{du} nord-est du Gabon. Le principal critère de ce stade est un radical changement dans le genre de vie.

Alors qu'en 1960, les Pygmées de MABOULA ne cultivaient pas encore la terre, ainsi que l'affirme Monsieur CL. CABROL dans ses "Notes" prises au cours d'une tournée en 1960 chez les Pygmées de MEKAMBO ; trois ans après (en 1963) ils avaient tous des plantations comparables aux plantations des agriculteurs boungom, mahongwè, bakota etc... Sans doute, des différences s'observent dans la façon pygmée de planter le manioc, de délimiter les parcelles etc... ; différences que nous ne pouvons indiquer ici sans risque de digression ; néanmoins, l'agriculteur, chez le Pygmée, ne présente plus que des différences de degré, comparée à l'~~agri-~~**culture** du colonisateur.

Le village MABOULA, en effet, avait, en mai 1963, pour 13 lots ou parcelles de falga :

629 bananiers.....	100%	des parcelles du falga	
639 cacaoyers.....	61,53%	"	"
21 mandariniers.....	61,53%	"	"
32 papayers.....	53,84%	"	"
109 ananas.....	46,15%	"	"
81 pieds de tabac.....	46,15%	"	"
8 pieds de piment.....	30,76%	"	"
20 pieds de taro.....	23,07%	"	"
10 cannes à sucre.....	15,38%	"	"
3 atangatiers.....	15,38%	"	"
1 avocatier.....	7,69%	"	"
1 caféier.....	7,69%	"	"
2 pieds de citronnelle.....	7,69%	"	"

Cet éventail des produits de falga du village MABOULA n'est pas bien différent de l'éventail des falga des autres villages que nous avons étudiés.

Les plantations, par contre, sont moins riches, quantitativement aussi bien qu'en variétés cultivées.

En effet, abstraction faite du manioc, contenu dans 100% des 15 plantations exhaustivement dénombrées à MABOULA les autres variétés plantées dans lesdites plantations sont :

- le maïs..... dans 60% des plantations
- l'igname..... dans 33,33% "
- le bananier..... dans 26,66% "
- le piment..... dans 6,66% "
- l'oseille..... dans 6,66% "

Avec l'agriculture, le monde pygmée est passé de l'errance errance-trale au sédentarisme.

Grâce à cette nouvelle vie sédentaire, des écoles de plus en plus se créent dans les villages pygmées, ou à proximité de ces derniers : l'école d'Ekata avait, en 1960, une soixantaine d'enfants pygmées, affirme M. CABROL, dans ses "Notes" sur les Pygmées de MEKAMBO .

La technique agricole qu'ils possèdent actuellement est si peu différente de celle de leurs maîtres et seigneurs que la vassalisation du monde pygmée par ces derniers est en voie de disparition.

C. - RESTRUCTURATION DES CADRES SOCIAUX & DIALECTIQUE DE LA FORMATION
DES CLASSES SOCIALES AU GABON

L'acquisition, de plus en plus totale, des techniques du suzerain, permet au Pygmée d'accéder à une familiarisation de moins en moins élémentaire, de moins en moins superficielle^{avec} l'art de cultiver de la même manière que celui-ci la terre, permet en conséquence de réduire dans une large mesure la distance sociale qui séparait de son maître et dominateur le Pygmée. Dans une large mesure, venons-nous d'affirmer ; dans une large mesure seulement convient-il énormément d'insister. Car, sans la scolarisation, élément nouveau dans cet univers africain ancestral, un certain ésotérisme eût continué à maintenir le système de stratification en castes relaté ci-dessus.

En effet, deux niveaux sont à distinguer dans toute acculturation : la distance technologique et professionnelle, d'une part, et la distance sociale, d'autre part.

La réduction de la distance technique et professionnelle est un facteur puissant de la réduction et même de l'annihilation de la distance sociale. Voilà pourquoi, dans les sociétés antiques à mobilité sociale quasi-inexistante, les détenteurs de la connaissance et de la science gardaient farouchement pour eux le secret des techniques acquises et ne transmettaient celles-ci qu'avec parcimonie et seulement à une "élite". Voilà pourquoi, dans les interrelations colonisateur-colonisé, toute acculturation était sévèrement contrôlée, parfois augmentée, parfois arrêtée, retrogradée si besoin était.

L'acquisition, par le pygmée, des techniques de son suzerain n'est, somme toute, qu'un résultat de la rencontre de deux situations indépendantes, à savoir : la vassalisation du Pygmée par le Boungom et l'acculturation qui en découla, d'une part, de l'autre, la colonisation du Boungom, maître et seigneur de celui-ci, par l'Européen.

Ces deux situations, indépendantes l'une de l'autre, faonnèrent, au niveau du Gabon, les trois groupes étanches suivants :

- au sommet : le colonisateur européen, maître et seigneur des terres et des hommes ;

- au centre : les colonisés nègres, sujets et même objets du colonisateur européen ;
- au bas de l'échelle : le pygmée, sujet et même objet du colonisé nègre du colonisateur européen ; sujet, somme toute, au deuxième degré.

- Le Pygmée vécut longtemps en marge voire en retrait de la colonisation effective européenne. Ce qui maintint longtemps l'étanchéité des barrières sociales qui le séparaient de son suzerain boungom et le cloisonnement en trois castes des populations vivant et oeuvrant au Gabon :

- la caste des colons européens ;
- la caste des maîtres et seigneurs des Pygmées (Boungoms, Myènès, Batékés, Eshiras, Bandjabis, Obambas, Bakotas, etc... bref, tous les autochtones libres)

qui avaient ou non en qualité de vassaux et esclaves, d'autres autochtones ;

- la caste des aborigènes asservis (Pygmées ; esclaves-otages d'autres ethnies) (cf. p. 22-23)

Le principal agent de l'acculturation des pays du tiers-monde par l'Europe fut la scolarisation. Celle-ci avait pour but et fin de former, dans les pays colonisés, des salariés à même de remplir, au niveau des bureaux, les tâches subalternes, rebutantes, monotones.

Ce statut fut dévolu pendant longtemps d'abord aux populations côtières d'Afrique, puis, progressivement, aux populations de l'intérieur des terres dont le contact avec la capitale allait s'accroissant et se diversifiant. En fut longtemps écartée la femme.

En étaient systématiquement écartés les vassaux et esclaves des maîtres et seigneurs autochtones d'hier ; maîtres depuis lors sujets du dominateur européen.

Le processus de scolarisation se propagea par cercles concentriques au rayon de plus en plus grand. Ainsi atteignit-il et engloba-t-il aux colonisés de l'Europe les vassalisés des aborigènes.

Le Pygmée se retrouva, grâce à ce processus que nous comparerons à un raz-de-marée, dans une même condition et situation, tout au moins, à partir d'un certain moment, et au niveau d'une certaine génération des enfants, presque sur un même pied d'asservissement, par l'Européen, que son maître, le Boungom, l'Eshira, le Fang, le Kota, le Loumbou, le Tékó, le Myènè, l'Obamba etc... Ainsi devinrent horizontaux, au niveau des aborigènes, ces liens séculaires jusqu'alors verticaux, qui distinguaient au sein des populations noires deux castes, celle des asservis, et celle des seigneurs.

EN RESUME

La fin de la vassalisation des Pygmées et de tous les autres asservis nègres, dans le cadre du Gabon, objet de notre cogitation, n'est nullement l'oeuvre d'un mouvement humanitaire, - car aucune décolonisation n'est l'oeuvre d'un humanisme, - mais plutôt le résultat de cette retrouvaille des maîtres d'hier et de leurs vassaux au sein d'une même barque et dans le cadre d'une même condition, - la condition coloniale imposée par l'Europe.

Ces retrouvailles, ou, si l'on préfère, ce même enrôlement des maîtres et esclaves, entraînaient la disparition des barrières d'antan et l'établissement d'une mobilité sociale, mère et génératrice d'une nouvelle stratification sociale dont les classes sociales actuelles sont l'aboutissement.

+ +
+
+
+

CLASSES SOCIALES

Mais qu'est-ce qu'une classe sociale ?

Et, dans les pays sous-développés et en particulier dans les pays ex-colonisés, que peut-on entendre par classes sociales ?

Plusieurs définitions ont été données de la classe sociale.

Pour A. Lalonde, une classe (sociale) est " un ensemble "d'individus placés à un même niveau social par la loi ou par l'opinion. Ce mot présente actuellement une tendance à s'appliquer "surtout, par suite de l'effacement graduel des distinctions sociales autres qu'économiques, à la distinction des citoyens suivant le niveau de leurs revenus et suivant la manière différente "dont ils se le procurent : cultivateurs, ouvriers, employés, industriels, petits commerçants, grands négociants, professions libérales, propriétaires, rentiers, etc..."

Cette définition d'un savant plutôt philosophe que sociologue ne peut satisfaire pleinement à cause de la confusion qu'elle laisse subsister entre la notion de strate et celle de classe sociale. Deux notions sur la définition desquelles l'unanimité n'est pas d'ailleurs encore obtenue.

La définition d'E. Willems (1), bien que plus satisfaisante, contribue, dans une certaine mesure, à la persistance de la confusion entre les notions de STRATE et CLASSE SOCIALE ; deux concepts qui, selon lui, seraient plus ou moins synonymes, puisque, pour lui, classe sociale est : "couche ou strate sociale non héréditaire, "dont les membres se considèrent égaux socialement, en vertu de "similitudes dans le niveau économique, professionnel et éducationnel et, en outre, dans les attitudes morales, l'affiliation politique et religieuse, la localisation dans certaines aires résidentielles, la qualité et la quantité de^{la} consommation symbolique, le "revenu professionnel, etc."

Détournant la difficulté suscitée par la distinction à opérer entre classe sociale d'une part, et, de l'autre, strate et couche, ou alors estimant simplement qu'une autre terminologie est plus judicieuse, d'aucuns auteurs ont recouru à la notion de GRANDS ENSEMBLES, VASTES GROUPES ...

C'est le cas de Lucio Mendieta Y Núñez pour qui

(1) Dictionnaire de sociologie

"Les classes sociales sont de grands ensembles d'individus qui se distinguent par les traits spécifiques de leur culture et de leur situation économique. Toute société humaine est divisée en classes. La différenciation en classe noble, classe sacerdotale, esclaves et plébéiens existe dans toutes les sociétés primitives. Dans les sociétés civilisées, à la suite d'une vaste évolution, on aboutit à la quasi-stratification de trois grands groupes de classes : la classe supérieure, la classe moyenne et la classe inférieure, qui se présentent avec une évidence indiscutable dans le monde moderne". (Théor. des gr. soc. p. 114-115)

C'est le cas également de LENINE qui écrit : "On appelle classes sociales de vastes groupes d'hommes, qui se distinguent par la place qu'ils tiennent dans un système historiquement défini de la production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixé et consacré par la loi) aux moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail et donc, par les moyens d'obtention et la grandeur de la part des richesses publiques dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, par suite de la différence de la place qu'ils tiennent dans un régime déterminé de l'économie sociale". (1)

De nombreuses autres définitions et théories ont été esquissées : Marx prôna le déterminisme économique ; Parsons, Davis et Moore mirent sur pied le ^{structuro-}fonctionnalisme ; etc... Weber, Halbwachs, Sorokin, Gurvitch... et tout récemment R. Stavenhagen... ; autant de noms dont les travaux ont contribué à approfondir et clarifier la notion de classes sociales.

Le point sur cette question a été, avec netteté, fait par L. Reissman dans ce passage où il affirme : "Il n'y a pas de recette unique permettant d'analyser les classes, et il n'est pas possible de combiner les théories en un vaste ensemble. C'est pourquoi chaque théorie reste fidèle à son premier engagement, et maintient sa propre opinion sur ce que signifie la classe pour la société. Une théorie a insisté sur le déterminisme des valeurs économiques, et a presque passé sous silence les facteurs du prestige dû à la considération. Une autre a sous-estimé l'importance des valeurs économiques, et surestimé les valeurs liées à la notion de statut. Telle théorie a mis en relief le rôle du pouvoir dans

(1) - Cité par Stavenhagen in "Les classes sociales dans les sociétés agraires (1968).

"l'établissement des relations entre les classes, telle autre a délibérément écarté la dimension du pouvoir. Telle doctrine s'est bornée à étudier le système de classes dans une seule collectivité, telle autre a étendu ses recherches à l'échelle de la nation. Il n'est donc guère étonnant que le concept de "classes" ait fini par représenter des choses différentes, selon le contexte théorique dans lequel il est considéré. Et il ne faut pas s'étonner davantage que chaque théorie comporte des conceptions étroites, qui restent souvent implicites, sur la place, la force sociale, les effets de la classe sur la société et son organisation." (Les classes soc. aux Etats-Unis p. 31-32)

De ce tour d'horizon rapide il ressort que théories et définitions relatives à la notion de classe sociale sont unanimes pour reconnaître à celle-ci les critères suivants :

- une conscience collective ;
- la non-hérédité ou mobilité sociale ;
- la similitude dans le niveau soit économique, soit professionnel, soit éducationnel et dans les croyances, attitudes et comportements ;
- la similitude tant dans la recherche des moyens d'obtenir la richesse que dans la grandeur des richesses obtenues ;
- le fait inéluctable à savoir que, au sein de toute société, il y aura toujours une (ou des) classe(s), dominante(s), une (ou des) classe(s) dominée(s) ;
- la virtualité de conflits et luttes face aux autres classes sociales.

Du même tour d'horizon il ressort que les différentes définitions élaborées à la lumière des phénomènes sociaux examinés dans telle ou telle société, dans tel ou tel pays, à tel ou tel moment, ont insisté, par la force même des choses, davantage sur certains critères considérés - dans le cadre des structures étudiées - comme essentielles ou primaires, ont alors, par voie de conséquence, relégué au second rang des critères qui, dans un milieu aux structures différentes, eussent été, seraient, sont considérées non plus comme secondaires ou, selon l'expression de Stavenhagen, "de renforcement" mais comme primaires, c'est-à-dire essentiels.

Toute théorie qui se veut valable devant être fondée sur des faits observés, concrets ; la connaissance que nous

avons de plus d'un pays sous-développé d'Afrique Centrale ne nous permet pas d'adopter les classifications appliquées jusqu'à ce jour, lesquelles, à notre avis, ne cernent pas la réalité des pays ex-colonisés : en effet, les classifications sourdent comme spontanément des structures mêmes du lieu étudié. Or, les structures des Etats africains ex-colonisés sont grandement différentes des structures des pays et sociétés dont ou l'étude ou le contact ont permis tant à Marx, Parsons... qu'à Weber, Halbwachs, Gurvitch, d'élaborer définitions et classifications.

Aussi, à la lumière des phénomènes sociaux que nous avons jusqu'à ce jour étudiés, distinguons-nous dans les pays récemment décolonisés d'Afrique Centrale trois grandes classes sociales :

- la classe détentrice du pouvoir ;
- la classe détentrice des richesses ou moyens de production ;
- la classe dont le travail subalterne est utilisé pour la production matérielle ;

et proposons-nous de la notion de CLASSE SOCIALE la définition suivante, définition qui, à notre avis, disons-le d'entrée de jeu, n'échappera pas aux critiques que nous venons de formuler, mais qui présente un avantage certain, celui de cerner davantage la réalité sociale des jeunes Etats d'Afrique tout en demeurant également applicable à la réalité sociale des pays techniquement avancés.

Nous entendons par classe sociale :

groupe intra et extra-territorial, à dynamique et inertie propres, composé de strates ou couches, caractérisé essentiellement par une mobilité sociale plus ou moins grande, constitué d'individus non nécessairement liés tous par des liens ou raciaux ou ethniques et dont le sentiment d'appartenance ou tout au moins d'affinités, soit économique(s), soit professionnelle(s), soit éducative(s), soit spirituelle(s) etc... s'actualise, ou agressif ou défensif, en conscience collective lorsqu'une menace affligeant ou même guettant un individu du groupe est perçue par les autres membres comme devant à plus ou moins longue échéance être étendue à tout le groupe.

La classe sociale est, venons-nous de dire, composée de strates. Jetons un instant le regard sur les trois classes ci-dessus :

- a) La classe détentrice du pouvoir peut être divisée en cinq strates :
- les gouvernants et hauts fonctionnaires ;
 - les intellectuels et spécialistes hautement qualifiés, lesquels estiment que les fonctions et salaire qui leur sont attribués correspondent à leurs valeur et capacités. Ils peuvent être appelés : les professionnellement satisfaits ;
 - les intellectuels et spécialistes hautement qualifiés, et autres salariés non-spécialisés qui estiment que les fonctions et salaire qui leur sont attribués sont au-dessus de leurs valeur et capacités. Ils peuvent être appelés : les professionnellement sur-satisfaits ;
 - les intellectuels et spécialistes hautement qualifiés, qui estiment que les fonctions et salaire qui leur sont attribués ne correspondent pas à leurs valeur et capacités. Ils peuvent être dénommés : les professionnellement insatisfaits ;
 - les intellectuels et spécialistes en voie de terminer leurs études auxquels peuvent être joints les étudiants "stricto sensu" et les élèves de grandes écoles. Cette strate peut être dénommée : les virtuellement inquiets.
- b) La stratification de la classe détentrice des richesses ou moyens de production peut être effectuée de plusieurs manières.
- Nous adopterons la suivante, distinguant :
- les banques ;
 - les entreprises minières ;
 - les sociétés navales, aériennes ;
 - les grandes entreprises de génie civil ;
 - les trusts commerciaux ;
 - les trusts forestiers ;
 - les grandes sociétés industrielles ;
 - les armateurs ; les so
 - les sociétés de transit ;
 - les petites et moyennes sociétés industrielles (1) ;

(1) Il est bien entendu ici que les intérêts des petites entreprises peuvent quelquefois s'opposer aux intérêts des moyennes entreprises et vice versa. UNE SCISSION guette alors la strate ci-dessus ; les petites s'alliant entr'elles, les moyennes également.

- les petites et moyennes sociétés forestières ;
- les petites et moyennes maisons de commerce ;
- les petites et moyennes entreprises de bâtiments, et assimilées ;
- les petites et moyennes entreprises de transport, de courtage et assimilées ;
- les propriétaires immobiliers ; etc... etc...

c) - La classe dont le travail subalterne est utilisé pour la production matérielle peut être répartie en les strates suivantes :

- les petits et moyens employés plus ou moins spécialisés du secteur public ;
- les petits et moyens employés plus ou moins spécialisés du secteur privé ;
- les artisans, les "boutiquiers", ;
- le personnel domestique ;
- le personnel manouvrier ;
- le personnel agricole, rural ; etc... etc...

X X

LA CLASSE DETENTRICE DES RICHESSES OU
MOYENS DE PRODUCTION.

De ce coup d'oeil sur la stratification sociale dans les Etats récemment décolonisés, il ressort que, hormis quelques-unes de ses strates au pouvoir financier ou moyen ou petit, la classe détentrice des moyens de production est constituée, dans ses couches les plus financièrement puissantes, donc les plus agissantes, de NON-NATIONAUX.

Cette classe détentrice des richesses est ainsi, par essence c'est-à-dire de par la similitude des origines ethniques, raciales, continentales etc... de ses membres, guettée par la tendance à se comporter, à des moments donnés, non plus tout à fait en tant que classe sociale et comme telle mais en tant que et comme ethnie, minorité ethnique (1). Ses membres sont donc, par essence, guettés par la tendance à s'isoler, par la tendance à penser et à se comporter à certains moments comme un seul individu, comme un seul être, bref par le monolithisme attitudinal et comportemental. Cette classe sociale, dans ses strates les plus agissantes, est donc comme instinctivement incitée à réduire au maximum sa mobilité sociale, c'est-à-dire sa perméabilité, c'est-à-dire l'inclusion dans son sein d'individus ethniquement, racialement, continentalement... différents de ceux qui la composent. Cette tendance, - au sens psychologique le plus strict du terme, - risque d'être renforcée chez certains membres de la classe détentrice des moyens de production - chez notamment les caractérológiquement secondaires - par toute une conception du monde façonnée pendant et par l'époque coloniale et par la situation coloniale bien connue depuis les analyses devenues classiques de Balandier.

C'est pourquoi le problème de l'inclusion de nationaux parmi les cadres des entreprises privées est non seulement un problème économique dont l'impact sur le développement en général,

(1) - cf. la définition que nous avons donnée du terme ETHNIE dans, notamment "Facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise".

- 14

sur le développement rural donc, est INDENIABLE ainsi que nous le verrons ci-dessous, mais également un problème psycho-sociologique : le problème des relations humaines dans toutes ses dimensions. La mobilité sociale plus ou moins grande d'une entreprise privée est un révélateur infallible des tendances les plus secrètes de celle-ci face donc à l'évolution générale du pays où ladite entreprise oeuvre. La mesure de la mobilité sociale de la classe détentrice des moyens de production, - peu importe que cette classe soit composée ou de nationaux ou de non-nationaux, - permet dans un pays, dans tout pays, de percevoir avec clarté la vitesse de l'évolution du pays concerné, de mesurer, tout au moins de pondérer l'accélération de cette vitesse ; car elle permet de percevoir dans quelle mesure la classe dont le travail subalterne est utilisé pour la production matérielle est exploitée par la classe détentrice des richesses, si naturellement exploitation il y a.

C'est pourquoi des chefs d'Etat très clairvoyants d'Afrique ont plus d'une fois invité, dans un dialogue constructif, souple, mais ferme, les strates financièrement les plus puissantes de la classe détentrice des moyens de production à augmenter leur mobilité sociale aux fins d'accepter, à part entière, dans leur personnel cadre, les autochtones diplômés des universités et grandes écoles.

Nous citerons à cet effet, uniquement pour exemple, Le Président de la République Gabonaise, Son Excellence BONGO, qui, depuis son accession à la magistrature suprême, n'a cessé de faire appel à la compréhension qu'il veut profonde, donc nullement superficielle, du secteur privé. Le Président Houphouët-Boigny, de son côté, a posé le 11 novembre 1969 en termes nullement ambigus, une fois de plus, le problème de l'ivoirisation des emplois du secteur privé. Si l'OCAM a consacré à l'africanisation des cadres des entreprises privées une réunion en novembre dernier à Yaoundé et si cette question doit également figurer à l'ordre du jour de la prochaine conférence au sommet de l'OCAM, c'est signe bien manifeste que, après dix ans d'expérience, la classe détentrice du pouvoir dans les pays sous-développés a estimé et conclu que l'insertion des autochtones parmi les cadres du secteur privé est une condition essentielle, "stricto sensu", du développement en général, du développement du monde rural en particulier.

Quelles sont les raisons qui militent en faveur de cette insertion des autochtones dans les cadres des entreprises privées ?

La première, - raison d'une logique irréfutable, -

est que si véritablement le secteur privé entend sans réticence contribuer à la croissance économique des pays sous-développés où il est implanté, il est impensable qu'il soit hostile, voire réticent à l'insertion, parmi ses cadres, d'autochtones compétents.

La deuxième raison, d'ordre économique, est celle d'une distribution judicieuse, non pas des bénéfices, mais du volume des salaires. Un exemple contribuera à matérialiser et à rendre plus facilement compréhensible ce propos. Soit une entreprise M investissant dans un Etat africain donné. Elle apporte des capitaux ; elle a donc droit à des bénéfices raisonnables sans lesquels aucune autre entreprise à sa place, philanthropique soit-elle, n'investirait. Voilà, posé et résolu en termes clairs, le problème du bénéfice auquel tout investisseur a droit. Ce point ne peut être contesté par quelque individu bien pensant. Mais un deuxième point demeure et qui n'est nullement indissociable du problème de l'inclusion des nationaux au sein du personnel cadre des entreprises privées : c'est celui de la distribution judicieuse des salaires entre les nationaux et les "expatriés" dans les établissements et compagnies privés. Ce problème est étroitement et indissociablement lié au problème de la croissance économique du pays dans lequel l'entreprise considérée a investi. La solution apportée, ou positive ou négative, par celle-ci contribue, la première à augmenter le niveau de vie, la deuxième à freiner ce dernier. Car, il importe de distinguer deux sortes d'emplois lorsque l'on proclame qu'un investisseur a créé dans un pays sous-développé des emplois nouveaux.

Revenons à l'entreprise M... Elle a créé, supposons, (1) cent emplois nouveaux. Mais ce sont uniquement des emplois plus ou moins subalternes: 80 manoeuvres au salaire mensuel moyen de 12.000 frs ; 20 agents de maîtrise à 30.000 frs CFA en moyenne et par mois. Cette entreprise M apporte mensuellement au pays où elle a investi, par la création même de ces cent emplois nouveaux, une somme globale de salaires qui s'élève à 1.560.000 f CFA ; ce qui est un maximum, soulignons-le, car les moyennes ici données sont de bonnes moyennes. La même entreprise M utilise quinze cadres expatriés qui lui reviennent, tout compris, voyages naturellement inclus, 400.000 frs par mois ; soit globalement 6.000.000 de F CFA mensuellement. Si cette entreprise acceptait la mobilité sociale qui lui est demandée et si elle réduisait d'un tiers seulement le nombre de son personnel expatrié en remplaçant ce tiers - soit cinq membres - par cinq nationaux

(1) Les salaires ci-dessous sont des années 1969-1970 : cette partie de notre étude ayant été rédigée en 1969

valables, mensuellement elle disposerait, sans pour autant entamer ses bénéfices, de 2.000.000 de frs au chapitre salaires ; montant qu'elle pourrait en totalité utiliser soit pour payer ses cadres autochtones dont elle pourrait augmenter alors le nombre, soit, tant pour payer au même tarif les autochtones et les expatriés que pour augmenter le salaire du personnel le plus faiblement payé.

IL RESULTE DE CET EXEMPLE SIMPLE, FACILE A COMPRENDRE, QUE DEUX TENDANCES POLITIQUES GUETTENT TOUT INVESTISSEUR : UNE POLITIQUE AUX COMPORTEMENTS ET ATTITUDES FRANCS ; UNE POLITIQUE AUX MANIERES DE PENSER ET D'AGIR AMBIVALENTES. CELLE-CI SE CANTONNE A LA CREATION D'EMPLOIS SUBALTERNES ; LA PREMIERE IMPLIQUE PAR ESSENCE L'INSERTION DE NATIONAUX DANS LE PERSONNEL CADRE.

La triple rétorque des entreprises aux façons d'agir ambivalentes est : ou bien "nous cherchons des cadres parmi les nationaux, qu'on nous en propose... mais nous n'en trouvons pas" ; ou bien alors : "nous avons essayé, nous en avons eu, des nationaux ; mais personne n'a pu tenir... ils se sont laissés attirer par les emplois de directeurs... dans le secteur public ou par des postes politiques et diplomatiques". Ou bien alors, troisième rétorque : "nous avons essayé d'en former ; mais aucun n'a pu se montrer à la hauteur..."

Sans poser a priori que les entreprises qui tiennent l'un de ces langages sont de mauvaise foi, ce qui serait anti-scientifique, nous dirons cependant que la psychologie des comportements et attitudes de l'être humain a mis en relief les moyens et mécanismes utilisables en pareilles circonstances. Il est très facile, dans ce domaine, d'aboutir, si secrètement on le souhaite, à des échecs. On peut, à cette fin, ne chercher à former sur place que des individus que l'on sait au préalable incapables d'aller loin. On peut également lorsque l'on a des individus capables, commencer par leur attribuer, lorsqu'ils sont encore cadres stagiaires, des postes, des droits et devoirs qui correspondent à leur compétences professionnelles ; puis, à partir d'un moment donné, parce que leur ascension, au fil des ans, dans la hiérarchie de l'entreprise les destine à des postes très élevés dans l'établissement, on fera flèche de tout bois afin de leur envenimer l'existence et de les amener, par la force même des choses,

habilement, à se décourager et à estimer qu'ils seraient mieux dans le secteur public. Ce n'est pas sans raison que "LE PRINCE" de Machiavel fut écrit et continue à être imprimé.

Il importe donc, si l'on veut, soit enrayer soit éviter ces ambiguïtés, ces ambivalences, que la strate détentrice du pouvoir, primo contrôle avec force discrétion, mais avec vigilance et sagacité, la compétence professionnelle et les qualités morales des nationaux qu'il convient d'insérer parmi le personnel cadre des entreprises privées, secundo s'enquiert de temps à autre de la condition qui est donnée à ces nationaux insérés.

L'inclusion de nationaux parmi les cadres d'une entreprise présente, sur le plan des relations humaines, un avantage certain pour l'entreprise même. L'intégration est plus forte chez les nationaux subalternes d'une entreprise, la désintégration, en d'autres termes, est moins accusée chez ces derniers, lorsque, au sein de l'entreprise, d'aucuns nationaux sont perçus haut situés, bien rémunérés, traités comme il convient à leurs rang et statut. C'est là une vérité que nous avons démontrée dans un travail effectué il y aura bientôt dix ans sur les facteurs d'intégration et de désintégration du travailleur gabonais à son entreprise.

En permettant à l'entreprise d'accorder aux nationaux une part plus grande de la totalité des salaires que cette même entreprise peut, sans toucher aucunement à ses bénéfices, attribuer, l'africanisation des cadres du secteur privé contribue à l'augmentation du pouvoir d'achat et du nombre des salariés nationaux, lesquels sont une clientèle de prédilection du paysan dans chacun de nos Etats.

SPECIFICITE DES CLASSES SOCIALES
DANS
LES ETATS EN URGENGE DE SCOLARISATION

-O--O--O--O--O--O--O--O--

La classe sociale est un phénomène nouveau dans les pays récemment décolonisés. Elle remplace progressivement les antiques distinctions tant en classes d'âges qu'en castes. Rejeton bâtard de la scolarisation amorcée par la colonisation européenne maintenu MINEUR par la condition et les impératifs coloniaux durant la période coloniale ; - elle est aujourd'hui l'enfant légitimé, l'adolescent en voie de croissance NORMALE et RAPIDE du développement, de la restructuration des cadres sociaux, de l'édification nationale, inhérente à l'indépendance et à l'accroissement du taux de scolarisation, intrinsèques, bref, à la démocratisation et popularisation de la technisation et de la spécialisation.

Elle est -, présentement, - visuellement perceptible par et dans la distribution STATISTIQUE des populations autochtones dans les différents quartiers urbains, par et dans la distribution, toujours statistique, des différentes entreprises dans les différentes zones industrielles.

Elle est révélée tant par l'agrément que par l^e désagrément, voire le refus, manifesté par les agents des secteurs public et privé ayant droit à un logement de fonction, au moment où le service de logement dont chacun relève propose à l'un, à l'autre, un logement, tel logement, dans un quartier, dans tel quartier de la ville. Les responsables des services de logements administratifs en savent long, trop long sur ce point, à savoir : l'acceptation ou le refus d'habiter tel ou tel quartier ou chic ou populaire de la ville ; - qui est un critère indéniable de l'émergence de classes sociales

et de la prise de conscience de cette émergence par d'aucuns, par l'élite, par une certaine élite notamment.

Les normes imposées par les services du cadastre et de l'urbanisme dans l'attribution des terrains urbains sont d'autres révélateurs incontestables de l'existence de classes sociales, de l'existence, en d'autres termes, - et suivant notre définition -, de groupes intra et extra-territoriaux, à dynamique et inertie propres, composés chacun de strates ou couches, caractérisés essentiellement par une mobilité sociale plus ou moins grande, constitués d'individus non nécessairement liés tous par des liens ou raciaux ou ethniques et dont le sentiment d'appartenance ou tout au moins d'affinités, soit économique(s), soit professionnelle(s), soit éducationnelle(s), soit spirituelle(s) etc... s'actualise, ou agressif ou défensif, en conscience collective lorsqu'une menace affligeant ou même guettant un individu du groupe est perçue par les autres membres comme devant à plus ou moins longue échéance être étendue à tout le groupe.

La classe sociale n'est pas une invention, une création ARBITRAIRE du hasard ou de quelque être bien malin, bien sorcier (1). Elle est un phénomène social, une fabrication et à la fois une conséquence INEVITABLE, FATALE de la scolarisation, de la spécialisation, de la technisation, de l'industrialisation, de la division complexe du travail, qui permettent, les uns les autres, l'éclosion, l'épanouissement d'aptitudes de toutes sortes, de toutes qualités tant moralement bonnes que mauvaises, tant socialement bénéfiques que fâcheuses, lesquelles progressivement contribuent à différencier intellectuellement, physiquement, FINANCIEREMENT (1), et finalement socialement c'est-à-dire au sein de la société, au sein de la cité, - les individus.

(1) - cf : notre ouvrage à paraître :
"DE QUELQUES PRECURSEURS DE LA SOCIOLOGIE"; notamment les passages consacrés à la division du travail social chez Platon.

Un autre révélateur de la stratification des sociétés ex-colonisées actuelles en classes sociales est le transfert de propriété de nombre de biens meubles et immeubles à partir d'un certain coefficient de vétusté ou de "démodement".

Nous citerons à cet effet le passage, statistiquement parlant, des voitures, - hier nouvelles aujourd'hui vieilles, - des mains de personnes de classes aisées aux mains de personnes de classes moins aisées. Si la voiture demeure un instrument de travail, de facilitation de déplacements, elle n'est pas moins, au plan des Etats et des nations, un indicateur d'un certain niveau de vie atteint, et au plan des INDIVIDUS, des NATIFS notamment, - si l'on prend soin d'en évaluer le rythme et la périodicité d'utilisation, - un révélateur de la catégorie socio-économique, de la classe sociale et même de la strate de son possesseur, un moyen de prestige, de sériation et de distinction, par ses dimensions et par sa valeur fiscale.

Elle permet, d'autre part, de mesurer, avec une certaine approximation, le degré, soit d'insertion et d'intégration, soit d'une certaine marginalisation et marginalité des individus vivant au sein d'une communauté dont ils sont étrangers : il suffit alors de comparer la voiture que chacun de ces derniers s'achète dans son propre pays et celle qu'il s'achète dans son pays d'adoption.

Ce qui vient d'être dit du transfert de propriété des voitures demeure également vrai quant au transfert de propriété des maisons et immeubles dans un premier temps, des quartiers dans un dernier temps.

+

+ +

La stratification en classes sociales des individus au sein d'une cité, d'une ville, d'un Etat, d'une nation, est un phénomène social. Sa spécificité dans les pays en urgence de scolarisation réside en l'atténuation des distances sociales par le fait que, contrairement à la réalité existentielle des classes dans les pays fortement et très anciennement scolarisés, les membres d'une même famille se retrouvent le plus souvent, très souvent, diversement

distribués dans l'échelle sociale : tel frère peut être, voire effectivement est de la classe détentrice du pouvoir, tel autre frère ou cadet ou le plus souvent aîné, peut être, ou même effectivement est de la classe dont le travail subalterne est utilisé pour la production matérielle. Dans les pays en urgence de scolarisation, la quasi totalité des membres de la classe dirigeante, chacun des autochtones membres de la classe détentrice des richesses ou moyens de production a ou son père ou un oncle ou une tante, ou un grand-parent... vivant, qui se retrouve aujourd'hui membre de la classe dont le travail subalterne est utilisé pour la production matérielle.

Autre spécificité : la mobilité sociale EXTREME entre les différentes classes sociales des pays en voie de scolarisation rapide, corrélant même de la scolarisation notamment des adultes et des possibilités de perfectionnement relativement nombreuses ou offertes ou saisies par ces derniers, qui permettent à ceux-ci de changer, en quelques années, de condition socio-économique, de classe sociale.

Libreville, juin 1977